

RÉSERVE CITOYENNE ET SOLIDAIRE

La Réserve Communale Citoyenne et Solidaire est constituée de citoyens désireux de s'investir au service de leur ville. Fondée sur les principes du bénévolat, placée sous l'autorité du maire, elle permet à la commune de faire appel à des personnes volontaires pour venir apporter une contribution effective à un service public dans un but d'intérêt général (accompagnement pour le bon déroulement d'événements, participation à des opérations solidaires ou encore aide à la gestion de crise).



En juillet 2023, la ville de **Mantes-la-Jolie** a décidé de mettre en place une **Réserve Communale Citoyenne et Solidaire (RCCS)** fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du Maire.

Une belle occasion pour les bénévoles Mantais, désireux de donner du temps pour leur ville et les habitants, de devenir acteur de la solidarité.

Cet engagement fort au service des autres les rend mobilisables sur sollicitation en cas d'opérations ponctuelles : événements, participation à des opérations solidaires, sensibilisation ou encore aide à la gestion de crise.

Pour être dans la **réserve citoyenne** de Mantes-la-Jolie, vous devez :

- > Être majeur
- > Résider à Mantes-la-Jolie
- > Remplir le

[Formulaire de Candidature en suivant ce lien](#)

(Attention !! Si problème d'affichage, utilisez le **Formulaire de Candidature** en ligne ci-après ou téléchargez-le

[en suivant le lien > ICI <](#)

Puis renvoyez-le ainsi que les *pièces justificatives à l'adresse mail

reserve.citoyenne@manteslajolie.fr

**Curriculum Vitae, Copie recto/verso d'une pièce d'identité, justificatif de domicile de moins d'un an, extrait de casier judiciaire n° 3)*

RENSEIGNEMENTS

01 34 78 80 22



Ce dispositif ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence.

De la même manière, son action est complémentaire et respectueuse de celle des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide.